

1<sup>er</sup> janvier 1957, au sujet du remboursement d'un cautionnement à M<sup>me</sup> Anna Badman, de Vancouver (C.-B.).

**L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice):** Cette motion a trait à la correspondance, aux télégrammes ou autres documents reçus par le gouvernement à propos d'une affaire comportant l'à-propos d'exercer les pouvoirs de remise de peine, se rattachant à la prérogative du pardon.

Comme je l'ai expliqué à la Chambre, le 2 mai, selon une coutume dont nous ne nous sommes jamais écartés, les documents de ce genre ne sont pas déposés. Au cours de l'examen de telles affaires, on échange normalement une correspondance volumineuse, et on reçoit des communications sous forme de lettres et de rapports, lesquels sont souvent des rapports confidentiels sur la personne faisant l'objet de l'enquête, y compris des rapports de police. Des dossiers entiers sont, par conséquent, considérés comme confidentiels, puisque déposer pareils documents ou correspondance détruirait la nature confidentielle de l'échange de documents et nous empêcherait de bénéficier d'une libre expression d'opinions sur l'affaire en question.

Pour cette raison et pour d'autres encore, on a toujours considéré comme étant contraire à l'intérêt public de déposer des documents comme ceux dont il est question dans la présente motion. Cependant, j'ai dit à l'honorable député,—et j'aimerais le répéter ici,—que si cela peut l'aider, je serai disposé à lui montrer les dossiers, afin qu'il puisse se rendre compte lui-même qu'il n'y a rien d'inapproprié ou d'inusité dans les pièces qui figurent dans ces dossiers. Dans les circonstances, j'espère qu'il acceptera de retirer la motion.

**M. l'Orateur:** L'honorable député est-il disposé, dans les circonstances, à retirer la motion?

**M. Frank Howard (Skeena):** Je ne crois pas pouvoir le faire, monsieur l'Orateur, parce que le ministre a déjà donné une réponse à une question posée par l'honorable député d'Ottawa-Ouest (M. McIlraith), au cours de laquelle il a donné certains renseignements. La motion, en fait, demande d'autres renseignements portant sur certaines personnes dont les noms figurent dans la réponse.

**M. l'Orateur:** La Chambre est-elle prête à la mise aux voix?

**Des voix:** La mise aux voix.

(La motion de M. Howard, mise aux voix, n'est pas adoptée.)

[M. Howard.]

#### ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Argue	Leduc
Badanai	Lessard
Batten	Loiselle
Benidickson	McIlraith
Boulanger	McMillan
Bourget	McWilliam
Bourque	Martin (Essex-Est)
Cardin	Martin (Timmins)
Caron	Meunier
Carter	Mitchell
Chevrier	Peters
Crestohl	Pickersgill
Deschatelets	Racine
Dumas	Ratelle
Dupuis	Regier
Eudes	Richard (Saint-Maurice- Lafèche)
Fisher	Roberge
Forgie	Robichaud
Granger	Rouleau
Habel	Tardif
Hellyer	Winch—44.
Herridge	
Howard	

#### ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Aiken	Fortin
Aitken (M <sup>11e</sup> )	Fraser
Anderson	Fréchette
Asselin	Fulton
Balcer	Grafftey
Baldwin	Green
Barrington	Grills
Beech	Gundlock
Bell (Carleton)	Halpenny
Bell (Saint-Jean- Albert)	Hamilton (Notre-Dame- de-Grâce)
Belzile	Hamilton (Qu'Appelle)
Bigg	Hamilton (York-Ouest)
Bissonnette	Hanbidge
Bourbonnais	Harkness
Brooks	Hees
Broome	Henderson
Browne (Vancouver- Kingsway)	Hicks
Bruchési	Hodgson
Brunsdon	Hornor (Acadia)
Campbell (Lambton-Kent)	Howe
Campbell (Stormont)	Johnson
Cardiff	Jones
Casselman (M <sup>10e</sup> )	Jorgenson
Cathers	Jung
Chambers	Kennedy
Charlton	Knowles
Chown	Lambert
Churchill	Latour
Clancy	Légère
Comtois	Lennard
Cooper	Macdonnell
Crouse	MacInnis
Danforth	MacLean (Queens)
Dinsdale	MacLean (Winnipeg- Nord-Centre)
Dorion	MacLellan
Doucett	Macquarrie
Drouin	MacRae
Dubois	McDonald (Hamilton-Sud)
English	McFarlane
Fairclough (M <sup>10e</sup> )	McGee
Fairfield	McIntosh
Fane	McLennan
Fleming (Eglinton)	McPhillips
Fleming (Okanagan- Revelstoke)	McQuillan
Forbes	Mandziuk
	Martineau